



COMMISSION DELEGUES

District de la Loire

Tél : 04.77.44.51.90

PV N°32 DU SAMEDI 12/04/2025

Réunion du lundi 7 avril 2025

Président : Francis VIDRY - 06 14 47 88 16

RAPPEL IMPORTANT

Les clubs souhaitant un délégué, lors d'un match de coupe ou de championnat, doivent en faire la demande, obligatoirement par écrit.

Article 51 des Règlements du District : le District se réserve le droit, pour la régularité des rencontres, de désigner un délégué lorsqu'il le jugera utile, etc.

Match à risques, places en jeu, etc., **après avis de la Commission de Prévention.**

RAPPORTS : ceux-ci doivent être rédigés directement en ligne, depuis votre compte personnel « MY FFF »

SAMEDI 12 AVRIL

- CHAMPIONNAT U18 D4, à 14h30

ST ETIENNE SUD contre **SUC. TERRENOIRE**

Délégué à la charge de la Commission de Prévention, avec GO-PRO : **M. Michel RIBIER**

DIMANCHE 13 AVRIL

- CHAMPIONNAT SENIORS D2 Poule A, à 15h

SE. LA RIVIERE contre **GOAL FOOT**

Délégué à la charge de Goal Foot : **M. Patrick GADEYNE**

SAMEDI 19 AVRIL

- CHAMPIONNAT SENIORS D4 Poule C, à 15h

OUCHES contre **ROANNE MAYOTTE**

Délégué et 3 arbitres officiels, à la charge des deux clubs, décision de la Commission de Discipline : **Mme. Sylvie ODIN JONNARD**